

Été 2017 NouvellesCSQ

Publication officielle de la Centrale des syndicats du Québec

UN MAGAZINE
100 % VERT

À quoi carbure notre relève?

Du primaire au
collégial
**Réflexion sur
le numérique**

.....

**Dossier médical
en ligne : pour
ou contre?**



facebook.com/lacsq

Postpublications: N° de convention 40068962



LA COURSE À PIED

UN INVESTISSEMENT POUR VOTRE SANTÉ!

**AVEC LE BEAU TEMPS QUI ARRIVE À GRANDS PAS, SORTEZ VOS SOULIERS
DE SPORT ET PROFITEZ-EN POUR FAIRE LE PLEIN DE SANTÉ!**

La course à pied, sous la forme de la marche ou d'un marathon, est accessible pour toute personne souhaitant bouger tout en profitant des nombreux effets bénéfiques sur la santé. Parmi tous les bienfaits que procure la course à pied, on observe une :

- **Réduction du stress**
- **Perte de poids**
- **Prévention de multiples maladies dont les problèmes cardiaques**
- **Augmentation du niveau d'énergie**
- **Amélioration du sommeil**

Savez-vous que SSQ est partenaire de 2 événements de course à pied d'envergure au Québec? Que vous soyez un coureur débutant ou aguerri, joignez-vous à nous pour l'une de ces courses :

21 mai 2017



25,26 et 27 août 2017

**MARATHON
SSQ — QUÉBEC**

Journée plein air avec les chevaux

OUVERT À L'ANNÉE - INSTALLATIONS INTÉRIEURES



ÉCOLE
D'ÉQUITATION
MILLE CENT UN

Sécurité :
Animateurs
spécialisés

DIANE AUTHIER, PDG École d'équitation 1101

Propriétaire-Entraîneur, accrédité par :

- Fédération équestre du Québec
- Canada Hippique
- Diplômée Cadre Noir de Saumur (France)
- Attestations de randonnées : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize
- Certification Emploi-Québec

Excellence reconnue de l'École d'équitation 1101 par les organismes :

- Équi-Qualité
- Tourisme Québec
- Québec à cheval
- Association des camps certifiés du Québec

Réservation et information : 450 796-5993

ecoledeequitation1101.com | info@ecoledeequitation1101.com
1101, Grand Rang, La Présentation (Québec) J0H 1B0

g Mot de la rédaction



PLONGEONS DANS LE VIF DU SUJET

Faire le saut dans l'univers syndical, ça peut donner le vertige. Le magazine a rencontré trois membres issus de la relève syndicale qui n'ont pas froid aux yeux. Leur témoignage rafraîchissant nous fait découvrir le sens de leur engagement et leurs motivations à militer dans nos rangs.

À leur image, d'autres militantes et militants choisissent aussi de s'impliquer syndicalement. Ils étaient d'ailleurs nombreux à participer au camp de la relève CSQ, en avril dernier. Cet événement a été le point culminant des activités entourant la Semaine de la relève syndicale de notre centrale.

L'ENJEU DU NUMÉRIQUE, ENCORE ET TOUJOURS...

Un plan d'action sur le numérique en éducation a été annoncé, plus tôt ce printemps, par le ministre Proulx. S'ils peuvent contribuer à l'apprentissage des élèves, ces outils ne sont pas pour autant une panacée. *Nouvelles CSQ* propose un article sur cette question contemporaine qui, espérons-le, sera l'objet d'une sérieuse réflexion de la part du ministre et travaillée en collaboration avec notre centrale.

De son côté, le Dossier Santé Québec continue à faire couler beaucoup d'encre. Actuellement, quelque 54 000 professionnelles et professionnels de la santé peuvent y consulter les données de leurs patients. Or, le ministre Barrette souhaite en élargir l'accès au grand public. Intéressante aux yeux de certains, cette volonté suscite aussi de l'inquiétude, notamment quant à la protection des renseignements personnels. À lire, un topo sur cet enjeu, présentant aussi les résultats d'un sondage CSQ réalisé auprès des membres.

Bonne lecture et, surtout, bon été!

CATHERINE GAUTHIER RÉDACTRICE EN CHEF



Pour nous écrire nouvellescsq@lacsq.org

7	SÉCURITÉ SOCIALE
	MIEUX VAUT CONNAÎTRE SES DROITS PARENTAUX
8	SYNDICALISME
	À QUOI CARBURE NOTRE RELÈVE SYNDICALE?
11	INSPIRER LE MOUVEMENT
12	SYNDICALISME AUTOCHTONE : RELEVER LES DÉFIS DU NORD
13	RÉSEAU SCOLAIRE
	MAGGIE MACDONNELL : MEILLEURE PROF AU MONDE
14	LA FGA, UN SECTEUR À METTRE EN VALEUR!
16	DE LA PETITE ENFANCE À LA MATERNELLE : POUR UNE MEILLEURE TRANSITION
17	ÉDUCATION
	DES STÉRÉOTYPES À CHASSER AU PLUS VITE
18	DOSSIER NUMÉRIQUE
	UN ATOUT PÉDAGOGIQUE OU MARKETING?
20	UNE MAUVAISE « TÉLÉRÉALITÉ »
21	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
	LES PROFESSIONNELS DE COLLÈGE EN ACTION!

22	SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
	POUR OU CONTRE VOTRE DOSSIER MÉDICAL EN LIGNE?
24	PETITE ENFANCE
	LES PARENTS EN ONT-ILS POUR LEUR ARGENT?
25	FRANÇAIS IMPECCABLE
	EXPRESSIONS MAISON



Nouvelles CSQ Volume 37, No. 4 Publication de la Centrale des syndicats du Québec, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : nouvellescsq@lacsq.org / Directrice des communications Marjolaine Perreault / Rédactrice en chef Catherine Gauthier / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Martine Lauzon / Publicité Jacques Fleurent • 514 355-2103 fleurent.jacques@lacsq.org / Photographes François Beauregard, Anick Fontaine, François Laliberté, Jean-François Leblanc, Terry Lecocq, Catherine Lord, iStockphoto / Retouches photo Yves Vaillancourt / Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 1497-5157 / La CSQ sur le Web lacsq.org / Abonnement Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@lacsq.org / Postpublications No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.



Rejoignez-nous sur Facebook!
facebook.com/lacsq

D10990

NCSQ 1617-264 Printemps 2017



À lire sans remords

Aucun arbre coupé

Les fibres du papier proviennent exclusivement des bacs de récupération.

Presque mangeable

Les encres sont 100 % végétales, solubles dans l'eau et ne contiennent aucun solvant.
Le papier est fabriqué selon un procédé sans chlore.

Énergie verte

L'énergie utilisée pour fabriquer ce papier est un biogaz issu de la décomposition des déchets d'un site d'enfouissement, acheminé directement à l'usine par conduits souterrains.

« La maison est en ordre! », a déclaré fièrement le ministre Leitão lors de la présentation du budget. Le grand ménage étant maintenant terminé, il a affirmé pouvoir réinvestir en éducation et en santé. Il faut vraiment que ce gouvernement nous prenne pour des valises pour se présenter maintenant en sauveur de nos services publics, après en avoir été le fossoyeur!



Les sommes annoncées sont insuffisantes pour réparer les pots cassés. Le gouvernement Couillard a mis à mal nos services publics, tant en éducation qu'en santé ou en petite enfance. Le manque de ressources et de moyens est flagrant dans tous ces secteurs.

En éducation, on nous a promis une politique nationale sur la réussite éducative qui, au moment d'écrire ces lignes, tarde à voir le jour. Après avoir mené une consultation, le ministre Proulx devait poursuivre le dialogue avec le personnel de l'éducation. Cela n'a pas encore eu lieu...

Ce grand remue-ménage n'était-il qu'une opération marketing pour redorer l'image de son gouvernement? Le doute est permis... Quoi qu'il en soit, nous continuerons de réclamer une vision globale et cohérente de l'éducation.

En petite enfance, notre réseau public des services de garde souffre toujours du manque de ressources et des effets de la modulation des tarifs. Pourtant, le ministre Proulx reconnaît que l'éducation, ça commence tout petit. À quand des gestes d'appui concrets?

En santé, le ministre Barrette continue de prendre des décisions qui minent l'accès aux services. Pensons, notamment, à la centralisation des laboratoires médicaux publics qui affecte l'accès aux soins, le personnel et la vitalité économique des régions. La réforme devait régler tous les problèmes. Qui croit encore Gaétan Barrette?

Les luttes de notre centrale ne s'arrêtent pas là. Plusieurs autres sont menées dans une perspective large pour obtenir une plus grande justice et une plus grande équité sociale, dans l'intérêt de tous nos membres et de l'ensemble de la population. Je pense, notamment, au salaire minimum à 15 \$ l'heure, à la retraite décente pour tous, et à la révision des normes et des lois du travail. Notre action collective prend tout son sens dans ces combats.

Ensemble, continuons la lutte pour améliorer nos conditions de travail et faire progresser notre société. ■

Solidairement,

LOUISE CHABOT PRÉSIDENTE

**LOI SUR L'INSTRUCTION
PUBLIQUE**

DES OUTILS POUR VOUS

Pour vous préparer aux changements découlant du projet de loi n° 105 adopté, la CSQ propose, notamment, huit fiches thématiques. En plus d'expliquer les modifications, elles suggèrent des actions à poser à court ou moyen terme par les syndicats, les personnes déléguées ou représentantes au conseil d'établissement. Pour en savoir plus : chabot.nathalie@lacsq.org



**DÉCOUVREZ LA CAISSE
DE L'ÉDUCATION :**
CELLE QUI VOUS RESSEMBLE PLUS QUE TOUT.

- + CONÇUE POUR LE PERSONNEL DE L'ÉDUCATION
- + DES AVANTAGES EXCLUSIFS
- + DES SOLUTIONS ADAPTÉES

1 877 442-EDUC (3382)
DESJARDINS.COM/CAISSEEDUCATION
CAISSE.T92204@DESJARDINS.COM

Desjardins
Caisse de l'Éducation

 Votre passion,
notre devoir!

Des étudiantes d'exception récompensées!

Cette année, des étudiantes à la maîtrise et au doctorat se sont vu remettre l'une des trois bourses Laure-Gaudreault. Ces honneurs sont décernés annuellement par la CSQ, l'AREQ et la FSE. L'édition 2016-2017 a récompensé :

- ☞ Suzie Tardif, doctorante à l'Université du Québec à Chicoutimi, pour son projet d'étude sur les facteurs de persévérance scolaire de jeunes adultes dysphasiques ayant obtenu un diplôme universitaire.
- ☞ Élodie Ross-Lévesque, doctorante à l'Université Laval, pour son projet d'étude portant sur l'influence de l'accès à des services d'orthophonie avant 5 ans sur la réussite éducative.
- ☞ Meijie Plante, étudiante à la maîtrise à l'Université du Québec à Montréal, pour son projet d'étude portant sur la collaboration entre le personnel technique en éducation spécialisée et l'enseignante ou l'enseignant dans l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation en classe ordinaire au primaire.



Un stage au Mexique, ça vous plairait?

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), dont la CSQ est partenaire, propose un stage inter-syndical au Mexique, d'une durée de 10 jours, en décembre prochain. Vous souhaitez y participer? Faites parvenir votre lettre d'intention, d'ici le 24 mai à midi, à allaire.luc@lacsq.org. Les deux membres de la CSQ choisis devront s'engager à rédiger un rapport de stage et à organiser une activité d'information et de sensibilisation dans leur milieu. Pour en savoir plus : lacsq.org/international.

BÉBÉ À NAITRE

MIEUX VAUT CONNAITRE SES DROITS PARENTAUX

*Vous attendez votre premier enfant ou vous serez parent à nouveau?
Ces informations pourraient bien vous être utiles...*

MARIO LABBÉ CONSEILLER CSQ

Saviez-vous qu'un retrait préventif ou des grossesses rapprochées peuvent affecter votre montant de prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), tout comme la précarité d'emploi ou une période de chômage? La bonne nouvelle est qu'il existe des moyens d'amoindrir ou d'annuler ces effets négatifs.

UNE STRATÉGIE QUI GAGNE À ÊTRE CONNUE

Lorsque l'on a un emploi à statut précaire et des revenus irréguliers, il est possible de déposer une demande anticipée de prestations du RQAP, et ce, plusieurs semaines avant le moment où l'on désire réellement les recevoir.

Cette stratégie permet le calcul du taux de prestations sur une période de rémunération antérieure plus avantageuse que celles à venir. Dans certains cas, des membres de la CSQ ont obtenu des prestations de deux à trois fois plus élevées!

Or, cette option n'est décrite nulle part dans la documentation du RQAP et elle est peu connue du Centre de service à la clientèle. Il faut savoir que ce sont les démarches de la CSQ qui ont forcé les autorités du RQAP à reconnaître que cette pratique est permise par la Loi sur l'assurance parentale et à modifier le formulaire en conséquence.

LA FIN D'UNE SITUATION INÉQUITABLE

Avant juillet 2012, si une employée recevait de son employeur des prestations d'assurance salaire à 80 % de sa rémunération pendant les six derniers

mois de sa grossesse, le RQAP calculait ses prestations selon ces revenus.

Afin de faire cesser cette pratique inéquitable, la CSQ a mené une bataille sur plusieurs fronts, laquelle s'est soldée par la modification du Règlement d'application de la Loi sur l'assurance parentale (article 31.2). Résultat : l'assurance salaire versée par l'employeur peut, sur demande, être exclue du calcul du taux de prestations.

UN GAIN POUR LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

Autre aberration : entre 2011 et 2014, les primes pour disparités régionales versées durant un congé de maternité étaient déduites des prestations du RQAP. Sous la supervision de la CSQ, des dizaines de demandes de révision ont été déposées. Les discussions qui s'en sont suivies ont fait bouger le RQAP. Résultat : depuis novembre 2014, ces primes ne sont plus considérées comme un revenu concurrent lorsque versées durant un congé de maternité, de paternité ou d'adoption. ■

Pour en savoir plus, visitez le site lacsq.org/droits-parentaux/ et consultez votre syndicat. Il vous proposera des solutions qui feront la différence.

Photo iStock

À QUOI CARBURE NOTRE RELÈVE SYNDICALE?

Inspirantes, loquaces et enthousiastes, elles ont plongé à vive allure dans l'univers syndical. *Nouvelles CSQ* a rencontré trois personnes militantes qui représentent bien le dynamisme de notre relève.

MARIE-EVE IMONTI ET CLAUDE GIRARD CONSEILLERS CSQ

UN CONCOURS DE CIRCONSTANCES

Enseignante au primaire dans les Bois-Francs, Suzie Hinse¹ a découvert l'engagement syndical presque par hasard. « Lors de mon premier contrat, en novembre 2006, on m'a confié le remplacement d'une enseignante déléguée syndicale. Par la force des choses, j'ai pris sa relève sur ce plan également », raconte-t-elle.

Audacieuse, mais inexpérimentée, Suzie Hinse a eu la chance que la présidente de son syndicat, Nancie Lafond, la prenne sous son aile, lui expliquant le fonctionnement des pratiques syndicales et la mettant en contact avec des personnes expérimentées. L'année suivante, elle posait sa candidature à titre de déléguée, poste qu'elle occupe depuis onze ans.



Suzie Hinse

Photo Anick Fontaine

¹ Suzie Hinse est membre du Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs (CSQ).

LA FORCE DES LIENS

Au fil des ans, l'enseignante est devenue une militante convaincue, un développement imprévu pour celle qui a grandi dans une famille sans affinité syndicale.

« Au départ, je cherchais surtout à créer des liens avec mes collègues. Puis, j'ai pris conscience de l'importance de la solidarité pour défendre nos conditions de travail et ce système d'éducation qui nous tient tant à cœur. »

À ses débuts, la direction de son école n'a pas été tendre. « J'ai fait mes premiers pas comme déléguée alors que j'étais précaire. Et l'employeur se faisait un plaisir de me le rappeler... Malgré cela, j'ai refusé de me laisser intimider et j'ai maintenu mon engagement. La précarité n'est pas une raison pour tout accepter! », explique-t-elle fièrement.

DES LUTTES INSPIRANTES

Suzie Hinse milite maintenant au sein du Comité des jeunes de la CSQ. « Le comité nous permet d'en apprendre plus et d'échanger avec d'autres sur nos pratiques syndicales. Ces discussions sont précieuses et utiles, car, ultimement, les luttes que nous menons dans nos régions se ressemblent. »

La personne qui l'inspire le plus dans son engagement syndical? Sans surprise, elle répond : « La présidente de mon syndicat, Nancie Lafond, qui est là, dans les bons moments comme dans les plus difficiles, toujours à nos côtés et prête à se battre pour nous. »

Photo Jean-François Leblanc



Davie Melloul

S'ENGAGER POUR SES COLLÈGUES

Engagé socialement avant de l'être syndicalement, Davie Melloul² a été travailleur de rue, en plus d'avoir fondé un organisme jeunesse. Depuis neuf ans, il est agent de sécurité et de prévention au collège Ahuntsic.

« Mon implication syndicale a commencé il y a trois ans. J'avais un dossier avec la CNESST³ et j'étais promené d'un bord à l'autre, sans trop comprendre ce qui m'arrivait. J'ai donc décidé de m'engager pour que mes collègues n'aient pas à vivre une telle expérience. Ça a si bien marché que ça continue! »

« Auparavant, le syndicalisme m'intéressait, mais je regardais cela de loin. Je n'ai jamais regretté d'avoir foncé. Aujourd'hui, chaque fois qu'il y a une manifestation, je suis fier et heureux d'entendre des gens prendre la parole pour défendre celles et ceux qui n'ont pas cette capacité. Voilà la vraie solidarité et l'entraide qui devraient nous unir. »

« UN SYNDICAT,
C'EST PAS MAL
PLUS QU'UN
SIMPLE COMPTOIR
DE SERVICES. »

CHANGER LA PERCEPTION DU SYNDICALISME

Ce qui le peine le plus est de rencontrer certains collègues qui comprennent mal ce qu'est le syndicalisme.

² Davie Melloul est membre du Syndicat du personnel de soutien du Collège d'Ahuntsic (CSQ).

³ Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

« Un syndicat, c'est pas mal plus qu'un simple comptoir de services. C'est un vaste mouvement de travailleuses et de travailleurs qui s'unissent pour défendre leurs conditions de travail, ainsi que leur vision de ce que devrait être une société plus juste. C'est à tous ces combats que doivent servir nos cotisations syndicales », poursuit Davie Melloul.

Il ajoute que le mouvement syndical, c'est avant tout des êtres humains qui se préoccupent du devenir de leurs collègues et

de leurs concitoyens. Il raconte en souriant que, lorsqu'il participe à des sessions de la CNESST, un groupe d'enseignants de La Prairie a pris l'habitude de l'inviter à sa table, et une belle complicité s'est développée au fil du temps.

« Cette grande famille va bien au-delà de nos professions. C'est particulièrement vrai à la CSQ où, peu importe ton métier, tu fais partie de la famille et tu as ta place. Nous sommes tous égaux et solidaires », ajoute-t-il.



France Brochu-Proulx

Photo Catherine Lord

JOINDRE UN GRAND MOUVEMENT

France Brochu-Proulx⁴ a commencé son emploi de responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG) à Amos, en 2010, au moment où un grand vent de syndicalisation soufflait sur la profession.

« Je me sentais interpellée par cette volonté des RSG de prendre leurs conditions de travail en main. C'est ce qui m'a poussée à m'engager dans cette lutte pour la défense de nos droits. » Une expérience nouvelle pour celle qui ne connaissait pas le monde syndical.

LE SOUTIEN D'UNE ÉQUIPE

« J'avais tout à apprendre! J'ai pu compter sur mes collègues de l'ADIM Abitibi-Témiscamingue qui étaient là depuis la naissance du syndicat. Elles m'ont tout appris. Ça s'est tellement bien déroulé qu'après avoir débuté comme déléguée, je suis devenue vice-présidente, en octobre 2012, un poste que j'occupe toujours. »

DES DÉFIS IMPORTANTS

France Brochu-Proulx reconnaît que l'engagement syndical présente des défis quotidiens, à commencer par la conciliation famille-travail-militantisme.

« Quand on choisit de s'impliquer syndicalement, on le fait avec tout son cœur. On essaie d'y consacrer le plus de temps possible, mais il y a souvent conflit avec les obligations familiales. Il faut donc savoir organiser son horaire pour satisfaire tout le monde. »

Obstacle additionnel : l'isolement des RSG, chacune travaillant dans son milieu familial. « Puisque nous sommes dispersées sur un grand territoire, la socialisation est plus difficile. La communication entre les membres représente un défi constant. »

⁴ France Brochu-Proulx est membre de l'Alliance des intervenantes en milieu familial (ADIM) de l'Abitibi-Témiscamingue (CSQ).

UN ENRICHISSEMENT PERSONNEL

France Brochu-Proulx apprécie d'autant plus les occasions de participer à des événements avec d'autres militantes et militants de la CSQ. « Nous sommes un petit syndicat, et c'est très enrichissant de rencontrer des personnes qui ont des expériences différentes. »

Elle encourage toutes les travailleuses et tous les travailleurs syndiqués à s'engager dans leur syndicat. « C'est une très belle expérience de vie, et un bagage à mettre dans son sac à dos! » ■

Suzie Hinse, Davie Melloul et France Brochu-Proulx comptaient parmi les quelque 80 participantes et participants au camp de la relève syndicale de la CSQ, en avril dernier.

Inspirer le mouvement

Quand Line Camerlain¹ a débuté dans le milieu syndical, en 1990, c'était pour contrer les injustices à la polyvalente où elle enseignait. L'ancien vice-président du Syndicat de Champlain (CSQ) – aujourd'hui président de l'AREQ-CSQ –, Pierre-Paul Côté, a été une figure marquante pour elle.

MARIE-EVE IMONTI CONSEILLÈRE CSQ

« Pierre-Paul a été – et est encore – un mentor très inspirant. Professionnel et intègre, il a toujours su s'élever au-dessus de la mêlée et agir dans le respect des membres. Cette rencontre a été significative pour mon parcours syndical, et je souhaitais que notre centrale aille encore plus loin dans le soutien qu'elle offre à sa relève. »

PRIORITÉ À LA RELÈVE SYNDICALE

C'est en avril dernier que la première semaine CSQ de la relève syndicale a eu lieu, avec des dizaines

d'activités organisées par les syndicats affiliés partout au Québec. Le tout a culminé avec le camp CSQ de la relève syndicale.

« Notre centrale accorde beaucoup d'importance à sa relève. Ces deux initiatives s'ajoutent aux actions que nous déployons déjà pour soutenir celle-ci. Les militantes et militants de la relève sont une source de fierté. Leur engagement est un puissant carburant pour notre organisation! » ■



Pour en savoir plus, visitez le site releve.lacsq.org.

¹ Line Camerlain est vice-présidente de la CSQ et responsable de la formation syndicale. Photo de gauche : à ses débuts, en 1990.

Line Camerlain

Photo Maryse Cléro-Nobrega

RELEVER LES DÉFIS DU NORD

Contexte particulier, éloignement, réalités sociales : la vie syndicale au nord ne s'organise pas exactement comme au sud.

NICOLE DE SÈVE COLLABORATION

L'immensité du territoire¹ est un facteur déterminant. « Rencontrer les directions d'école ou de services nécessite généralement deux journées de transport. Il faut aussi convaincre les arbitres de venir dans les communautés au nord. Les auditions de grief se déroulent souvent en anglais, et ce ne sont pas tous les arbitres qui sont bilingues », explique Larry Imbeault².

À cela s'ajoute la difficulté de répondre aux besoins des élèves en difficulté d'apprentissage. « Les ressources humaines et financières sont insuffisantes et celles disponibles ne sont pas protégées dans des enveloppes dédiées. Les commissions scolaires les utilisent donc comme elles veulent, et les élèves en souffrent », dénonce-t-il.

DE NOMBREUX DÉFIS SOCIAUX

Par ailleurs, les réalités sociales, notamment le coût de la vie et l'accès au logement, se heurtent aux règles des conventions collectives.

« Les personnes embauchées à plus de 50 km sont majoritairement des autochtones et elles ont accès à un logement fourni par l'employeur. Les personnes crie ou inuites embauchées localement, quant à elles, habitent des logements fournis par le gouvernement. Ce double standard crée certaines tensions, car la pénurie de logements décentes pour les autochtones est présente dans toutes les communautés », poursuit François Beauchemin³.

Il observe que le syndicat a malheureusement peu d'influence pour forcer les gouvernements à investir dans la construction de logements décentes, un facteur pourtant déterminant dans la réussite scolaire.



François Beauchemin, Daniel B. Lafrenière et Larry Imbeault

MISER SUR LA SOLIDARITÉ ET LE RESPECT

Ne pas baisser les bras et poursuivre l'extraordinaire travail amorcé il y a 48 ans par l'AENQ-CSQ, voilà comment la CSQ peut soutenir les syndicats autochtones, selon Daniel B. Lafrenière⁴.

« Nos stratégies doivent tenir compte du contexte particulier que vivent toutes les communautés nordiques, au-delà de la vie purement syndicale. Nous devons les adapter pour offrir à nos membres la solidarité qui caractérise la CSQ relativement à leur identité propre, à leurs revendications spécifiques, à leur langue et à leur culture », conclut-il. ■

1 Nunavik : 14 communautés inuites sur plus de 507 000 km². Territoire des Cris de la Baie-James : 9 communautés crie sur plus de 340 000 km².

2 Larry Imbeault est président de l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ).

3 François Beauchemin est conseiller syndical à l'AENQ-CSQ.

4 Daniel B. Lafrenière est secrétaire-trésorier de la CSQ.

MAGGIE MacDONNELL : MEILLEURE PROF AU MONDE!

Être proclamée meilleure enseignante au monde et recevoir une bourse d'un million de dollars, un rêve plus grand que nature?

MARIE-EVE IMONTI CONSEILLÈRE CSQ

Ce sont pourtant les honneurs que Maggie MacDonnell¹, enseignante à Salluit au Nunavik, a remportés, en mars dernier, lorsque la Fondation Varkey lui a décerné le Global Teacher Prize. L'ampleur de ses projets et son impressionnante contribution à la communauté l'ont démarquée des quelque 20 000 candidatures.

DES INITIATIVES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Depuis son arrivée au Nunavik, en 2011, Maggie MacDonnell a notamment mis sur pied un programme de saines habitudes de vie, une cuisine communautaire et un magasin d'articles d'occasion. Elle a aussi développé une entente avec un service de garde de la communauté afin que des étudian-

tes puissent y vivre une expérience de travail. L'objectif est de leur faire comprendre l'importance de l'éducation en bas âge, tout en leur permettant de développer leur confiance en soi.

UNE PASSION CONTAGIEUSE POUR LE SPORT

Sportive, elle a su transmettre sa passion pour l'activité physique aux jeunes qui l'entourent en lançant un



Maggie MacDonnell et un élève

club de course et en mettant sur pied le premier centre d'entraînement de la communauté.

Elle souhaite d'ailleurs utiliser la bourse qu'elle a remportée pour implanter un programme visant à faire renaitre la pratique ancestrale du kayak afin d'encourager les jeunes à se réapproprier leur territoire et leur culture.

UN PROF DE SCIENCES DE LÉVIS FINALISTE!

Un autre enseignant de chez nous était parmi les finalistes du Global Teacher Prize. Yvan Girouard² est tellement passionné par les sciences qu'il a transformé, en 2009, sa salle de classe en musée scientifique! On y trouve même un dinosaure de 10 mètres fait de matières recyclées! L'enseignant a choisi

d'utiliser les projets scientifiques pour stimuler la curiosité de ses élèves.

Soulignons que le travail de celui que l'on surnomme le « professeur Duracell » a également été reconnu l'an dernier puisqu'il était l'un des dix lauréats du prix canadien pour l'excellence de l'enseignement. ■



Yvan Girouard

¹ Maggie MacDonnell est membre de l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ).

² Yvan Girouard est membre du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ).

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

UN SECTEUR À METTRE EN VALEUR!

Plus de 15 % des diplômes et des qualifications de la formation générale au secondaire sont obtenus à la formation générale des adultes. Pourtant, ce secteur demeure méconnu.

MAXIME GARNEAU
CONSEILLER FSE-CSQ

« Très peu de gens connaissent notre réalité et savent ce que l'on fait, chaque jour, auprès des jeunes. Tout le monde, y compris le ministre Proulx, aurait avantage à visiter un centre d'éducation des adultes pour réaliser qu'il s'y passe de très belles choses, qu'il s'y vit de grandes réussites », explique Nathalie-Patricia Bélanger¹.

DES DIFFICULTÉS À RECONNAÎTRE

Près de 200 000 élèves fréquentent la formation générale des adultes (FGA), dans environ 200 établissements. La vaste majorité d'entre eux éprouvent des difficultés scolaires, psychosociales ou familiales. La plupart ont été reconnus handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secteur des jeunes.

Selon Jean-François Touzin², il est essentiel de sensibiliser les décideurs à cette réalité. « On reconnaît les difficultés des élèves au secteur des jeunes, mais quand ils arrivent à la FGA, c'est une autre histoire. TDAH? Autisme? Tout ça n'existe plus. Dans nos classes, on pleure avec eux, on rit avec eux. On veut vraiment les aider, mais on ne peut pas tout faire. On a besoin d'aide. »

DES VICTOIRES QUOTIDIENNES

« On réussit à aider des gens qui ont vécu plusieurs échecs et qui ont l'impression d'avoir été abandonnés par le système. On travaille fort avec eux et ils réussissent. Plusieurs poursuivent de belles carrières! C'est ma fierté, tous les matins, de travailler à changer leur vie », ajoute-t-il.

« Je crois que les enseignantes et les enseignants à la FGA réalisent des miracles à l'échelle du Québec, avec très peu de ressources, et encore moins de reconnaissance. Or, quand un travail n'est pas connu, il est impossible qu'il soit reconnu. Il est temps de mettre la FGA en valeur pour faire connaître et reconnaître tous ces petits miracles que nous vivons au quotidien », conclut Steve Gingras³. ■

¹ Nathalie-Patricia Bélanger est membre du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis.

² Jean-François Touzin est membre de l'Association des professeurs de Lignery.

³ Steve Gingras est membre du Syndicat de l'enseignement de Charlevoix.

Jean-François Touzin,
Nathalie-Patricia Bélanger
et Steve Gingras



«Innover et s'inspirer des dernières tendances»

Le virage santé a créé de grands bouleversements dans les cafétérias scolaires.

MARTIN CAYOUEE CONSEILLER FPSS-CSQ

«Je me souviens de l'époque où nous avions des distributrices de chocolats et de boissons gazeuses. Depuis, nous avons accompli de grands pas», souligne Brigitte Cloutier¹.

Toutefois, elle reconnaît qu'il n'est pas facile de faire évoluer les comportements. «Au début de la politique alimentaire, en 1996, nous avons subi une baisse draconienne de la clientèle. Nous avons cherché des solutions et nous avons maintenant plus de dineurs que nous en avions auparavant», poursuit celle qui est cuisinière à l'école secondaire Veilleux depuis 27 ans.

CHANGER LES HABITUDES

Parmi ces changements, il y a eu la mise en place d'un comité santé, constitué de nombreuses personnes intervenantes, qui a fait la promotion des bonnes habitudes alimentaires auprès des jeunes.

«Nous avons également plusieurs programmes sports-études à notre école, alors les jeunes sont encore plus conscientisés aux avantages des aliments sains.»

Pour offrir un service accessible, elle souligne le défi qu'impose le milieu scolaire. «Nous sommes très limités au niveau du prix, mais je suis toujours prête à payer un peu plus cher pour obtenir des aliments de qualité, ça fait la différence au niveau du goût.»

¹ Brigitte Cloutier est membre du Syndicat du personnel de soutien scolaire de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSQ).



Photo François Laliberté

Brigitte Cloutier

UNE SOURCE DE FIERTÉ

Brigitte Cloutier tire beaucoup de satisfaction lorsque les élèves apprécient un nouveau menu qu'elle a planifié avec ses deux collègues. «On a tout de suite des commentaires, et lorsqu'on augmente le nombre de dineurs, ça devient une source de fierté.»

Elle prend à cœur son travail. «Je fais comme si j'étais propriétaire de la cafétéria, même si je sais que je suis une employée de la commission scolaire. Avec mes collègues, nous cherchons toujours à satisfaire notre clientèle et nous cherchons constamment de nouvelles idées.»

De toute évidence, ces transformations ont porté fruit et tout le monde tire des bénéfices de ce succès collectif! ■

DE LA PETITE ENFANCE À LA MATERNELLE

POUR UNE MEILLEURE TRANSITION

Dans son récent budget, Québec a annoncé des sommes pour faciliter la transition des tout-petits vers la maternelle.

KARINE LAPIERRE
CONSEILLÈRE FPPE-CSQ

Daniel Allard¹ croit que le meilleur moyen d'y arriver est de recourir aux conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire pour jouer un rôle pivot entre tous les intervenants qui gravitent autour d'un enfant qui entre à l'école.

« Favoriser l'entrée à l'école des enfants de 4 ans, c'est un métier en soi. Je le pratique depuis plusieurs années, par l'entremise du programme Passe-Partout. J'accompagne les parents afin qu'ils puissent soutenir leurs enfants dans leur parcours scolaire. J'anime aussi des rencontres avec les petits pour faciliter leur adaptation à la maternelle et, au besoin, je contribue au dépistage de difficultés », explique le conseiller à l'éducation préscolaire.

Photo Olivier Croteau



Daniel Allard

UNE COORDINATION ESSENTIELLE

« Une grande part de mon travail est réalisée en interdisciplinarité avec le personnel professionnel et enseignant et, plus largement, avec le personnel des services de garde à la petite enfance, des organismes communautaires et de la santé et des services sociaux. Ce rôle de coordination est essentiel puisqu'il permet de tisser des liens entre les parents et tous ces intervenants pour assurer une transition harmonieuse vers la maternelle », précise-t-il.

Un avis partagé par les membres de la FPPE-CSQ², comme le révèle une enquête récente.

« Les conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire sont les mieux placés pour effectuer la coordination des services, parce que l'école doit en être le

point d'ancrage. Leur rôle d'agent pivot, lors de la première transition scolaire, doit être consolidé et reconnu par le ministère de l'Éducation », affirme sa présidente, Johanne Pomerleau.

MISER SUR LA BONNE STRATÉGIE

Présenté dans plusieurs commissions scolaires, le programme Passe-Partout n'est actuellement pas offert... partout. Une situation qui contribue à un manque de communication entre les acteurs de la transition vers l'école, ce qu'ont déploré la Commission sur l'éducation à la petite enfance, en 2017, et le Conseil supérieur de l'éducation, en 2012.

Johanne Pomerleau est catégorique : « Le gouvernement n'a pas à réinventer la roue! Il n'a qu'à reconnaître cette expertise présente dans les commissions scolaires depuis près de 40 ans. Comment? En dédiant des sommes exclusivement à l'embauche de personnel professionnel, dont des conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire. Et notre fédération y veillera! » ■

¹ Daniel Allard est membre du Syndicat du personnel professionnel de l'éducation du Cœur et du Centre du Québec.

² Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (CSQ).

DES STÉRÉOTYPES À CHASSER AU PLUS VITE

L'influence des stéréotypes sexuels et sexistes sur les filles et les garçons est loin d'être banale.

DIANE COURCHESNE RESPONSABLE DU RÉSEAU
DE LA CONDITION DES FEMMES DE LA CSQ

JULIE ROULEAU, RESPONSABLE DES DOSSIERS RAPPORTS
ÉGALITAIRES, SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE

Réussite scolaire, choix de carrière, appréciation de l'image corporelle, attitude quant au partage des tâches à la maison, vie affective et amoureuse : voilà autant de dimensions susceptibles d'être affectées.

Et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les stéréotypes à connotation tant négative que positive – par exemple, les garçons sont fonceurs et les filles sont douces – sont néfastes. Pourquoi? En plus de nourrir l'idée de la supériorité d'un sexe sur l'autre, les stéréotypes sexuels limitent le développement des jeunes en leur attribuant des rôles, des comportements ou des caractéristiques sexuels, sans égard à leur individualité.

Or les études le démontrent : lorsque les filles et les garçons sont socialisés de manière non stéréotypée, leurs comportements dépendent davantage de leur personnalité que de leur sexe¹. Voilà pourquoi il est essentiel de lutter contre les stéréotypes sexuels et de promouvoir des rapports égalitaires.

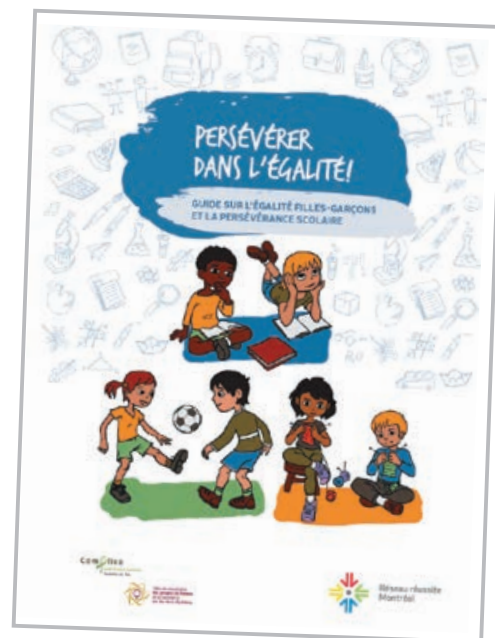
CHAQUE PETIT GESTE COMPTE

Comment agir efficacement auprès des jeunes? Voici quelques pistes d'action.

Petite enfance

- ✓ Choisir des thèmes d'activités sans connotation sexuée (exemple : une semaine à la mer).
- ✓ Éviter que l'espace soit divisé en aires de jeux selon les sexes.
- ✓ Encourager les enfants à choisir des activités ou des jouets non associés à leur sexe.

¹ STANTON, D. (2010). *Les stéréotypes sexuels : casser le moule*.



Primaire

- ✓ Encourager les élèves de façon égale.
- ✓ Démontrer que le sexe d'une personne ne la limite pas dans les choix de jouets ou d'activités et amener les élèves à faire preuve d'ouverture quant aux choix des autres enfants.
- ✓ Éviter de laisser les élèves dans le doute dans l'embarras lorsqu'ils ne se conforment pas aux stéréotypes et corriger les enfants qui font des commentaires sur ces comportements ou s'en moquent.

Secondaire

- ✓ Complimenter les élèves sur ce qu'ils sont et non sur leur apparence.
- ✓ Aider les jeunes à poser un regard critique sur les normes de beauté (modèle unique de beauté, utilisation de Photoshop, faible diversité corps-ethnie-âge).
- ✓ Enseigner le respect d'autrui et la non-tolérance envers les moqueries et les insultes sexualisées.

UNE MINE D'OUTILS À DÉCOUVRIR!

Le site sansstereotypes.com propose une foule d'informations pertinentes. De plus, le site lacsq.org/dossiers/femmes permet d'accéder à plusieurs outils développés par différents organismes, dont la capsule vidéo *Qu'est-ce que la socialisation sexiste?* et le document *Persévérer dans l'égalité : guide sur l'égalité filles-garçons et la persévérance scolaire*. ■



Photo iStock

LE NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION

UN ATOUT PÉDAGOGIQUE OU MARKETING?

Les outils numériques s'imposent de plus en plus comme des incontournables dans nos vies. C'est vrai à la maison, ce l'est aussi à l'école. Or sont-ils un atout pour la réussite éducative?

FÉLIX CAUCHY-CHAREST
CONSEILLER CSQ

LE PRIVÉ SUR LA LIGNE DE FRONT

« Sans grande surprise, les écoles privées ont été les premières à intégrer les tablettes, tableaux numériques interactifs et autres nouveautés dans leur approche pédagogique pour séduire les parents. Tel est, du moins, le constat de notre fédération. C'est au cours d'un atelier, tenu lors d'une instance, que sont majoritairement ressortis les irritants liés à l'implantation de ces nouvelles technologies en classe », explique Stéphane Lapointe¹.

À la suite de ces constats, sa fédération a mené une large étude, en collaboration avec le chercheur Thierry Karsenti² et la CSQ, afin de comprendre précisément ce qui suscitait des difficultés. « Est-ce que le personnel est réfractaire aux nouvelles technologies ou est-ce l'implantation de ces dernières qui pose problème? », poursuit-il.

¹ Stéphane Lapointe est président de la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ).

² Thierry Karsenti est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les technologies de l'information et de la communication.



Photo François Beuregard

Stéphane Lapointe

LES CONDITIONS DOIVENT ÊTRE AU RENDEZ-VOUS...

Selon ces travaux, plus de 95 % du personnel de l'enseignement privé sondé est favorable à l'utilisation des outils numériques en classe. Cependant, le succès de l'aventure repose, selon eux, sur certains critères : impliquer le personnel en amont et lui accorder le temps, la formation et les ressources nécessaires pour qu'il s'approprie ces outils, dans le respect de son autonomie professionnelle et des caractéristiques de chaque classe.

« Là où le bât blesse, c'est lorsque les directions tentent d'imposer les outils dans une logique de solution unique, dans l'urgence et sans tenir compte des particularités de l'enseignement de chacun. On a parfois l'impression que l'attrait de la nouveauté est plus fort que le souci pédagogique. Si l'objectif en est un de mise en marché de l'école plutôt que d'amélioration de la réussite éducative, c'est là qu'on décroche », précise-t-il.

Par ailleurs, le manque de planification dans l'implantation des outils numériques, tout comme le manque de formation adéquate, figure au sommet du palmarès des irritants des enseignantes et enseignants.

« Dans certains cas, on plante les outils et on fait reposer la responsabilité de la formation sur les épaules du personnel, sans lui accorder le temps nécessaire. Cela s'ajoute donc à la charge de travail régulière, et ça finit par être fait tout croche. Personne n'en sort gagnant, ni le personnel ni les élèves », poursuit Stéphane Lapointe.

Du même souffle, il ajoute : « L'humain doit être au cœur de la réflexion des écoles quand vient le temps d'implanter de nouvelles technologies. Si l'on fait les choses correctement et qu'on les plante dans un continuum pédagogique cohérent, ces outils peuvent être un plus pour la réussite des élèves. »

VERS UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION

L'annonce d'un plan d'action sur le numérique en éducation par le ministre Sébastien Proulx, en mars dernier, interpelle également le personnel de l'éducation du secteur public.

Bien que ces outils puissent contribuer à l'apprentissage des élèves, il ne faut pas les voir comme une solution magique. Qui plus est, dans une optique de cohérence pédagogique, le plan d'action sur le numérique doit comprendre un volet critique.

En effet, l'école doit pouvoir éveiller les élèves, par exemple, à une meilleure analyse des contenus, notamment les fausses nouvelles, les réalités alternatives, les formes de sociabilité dans l'univers des médias sociaux, les problèmes sociaux de la cyberdépendance, la cyberintimidation, etc.

« LA TECHNOLOGIE N'EST QU'UN OUTIL. POUR FAIRE TRAVAILLER LES ENFANTS ENSEMBLE ET LES MOTIVER, LE PLUS IMPORTANT, C'EST L'ENSEIGNANT. »

– *BILL GATES*

MISER SUR L'AUDACE ET L'EXPERTISE DU PERSONNEL

L'audace et l'expertise du personnel de l'éducation – ces femmes et ces hommes qui s'investissent quotidiennement dans la réussite des jeunes – en font un incontournable quand vient le temps de penser à l'implantation d'un tel plan d'action.

Pour éviter de répéter le fiasco des tableaux numériques interactifs, le ministre Proulx doit, en amont, travailler sérieusement cette question et collaborer avec les organisations syndicales qui représentent le personnel de l'éducation s'il souhaite que les élèves du Québec en récoltent les bénéfices. ■

UNE MAUVAISE « TÉLÉRÉALITÉ » ?

L'offre croissante de cours en formation à distance au collégial est impressionnante, tout comme les effets de ses nouveaux modèles sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

PIERRE AVIGNON CONSEILLER FEC-CSQ

Des cours par correspondance postale à la formation en ligne ouverte à tous, en passant par la possibilité de terminer son secondaire sur une tablette (ChallengeU), la formation à distance n'a jamais été aussi variée.

Au collégial, c'est la formation à distance synchrone qui occupe une place importante, notamment dans les cégeps en région. Les étudiantes et étudiants, réunis dans des lieux différents, suivent leur cours en direct.

Au cégep de la Gaspésie et des Îles, par exemple, le programme en soins infirmiers est offert simultanément à Gaspé, aux Îles-de-la-Madeleine, à Carleton et à Chandler, alors que les cégeps de Matane et de Rivière-du-Loup offrent des



Judes Côté³ lors d'un cours du programme de Techniques d'aménagement et d'urbanisme offert en formation à distance au cégep de Matane

Photo Terry Lecocq

cours conjoints dans le programme Arts, lettres et communication.

DES CONTRAINTES IMPORTANTES

« Ce type d'enseignement nécessite de nombreuses adaptations. En plus du soutien technique, il faut modifier les pratiques pédagogiques, la gestion de classe et l'organisation des évaluations lorsque le groupe est divisé dans trois ou quatre établissements! », explique Yves Daniel Garnier¹.

Il précise que les directions de cégep sous-estiment, trop souvent, l'investis-

sement en argent et en temps nécessaire. L'achat de matériel et de logiciels, la mobilisation de plusieurs catégories de personnel, et la charge supplémentaire de travail liée à la préparation et à la prestation des cours ainsi qu'à la correction font partie des contraintes à prendre en considération. À cela s'ajoutent les enjeux de la motivation et de la réussite des étudiants ainsi que l'application des conventions collectives, lorsque deux établissements sont concernés.

Pour toutes ces raisons, le développement de ce type de formation doit être mieux encadré. « Devant cette rapide évolution, notre fédération a entrepris la mise à jour du portrait des pratiques, en plus d'élaborer des balises que nous souhaitons voir appliquer dans tous les établissements – incluant le perfectionnement, la consultation et le soutien – et de réclamer un financement adéquat lorsque des projets sont implantés », conclut Yves Daniel Garnier. ■

Des statistiques révélatrices

Les inscriptions à Cégep à distance ont progressé de 65 % entre 1995 et 2015. Cette hausse atteint 455 % dans les commissions scolaires et 220 % dans les universités².

¹ Yves Daniel Garnier est vice-président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) et enseignant au Cégep de la Gaspésie et des Îles.

² CLOUTIER, Patricia (2017). « Cours à distance inspirés des jeux vidéo », *Le Soleil*, [En ligne], (22 janvier).

³ Judes Côté est président du Syndicat des enseignants et enseignantes du Cégep de Matane.

LES PROFESSIONNELS DE COLLÈGE EN ACTION!

Les cégeps célèbrent cette année leurs 50 ans. Depuis son tout premier jour, le personnel professionnel y joue un rôle essentiel. Or les fonctions qu'il occupe demeurent méconnues. Une situation qui n'est pas sans conséquence.

CLAUDE GIRARD CONSEILLER CSQ

Suzanne Tousignant¹, est catégorique : la méconnaissance – et le manque de reconnaissance – du gouvernement quant au travail accompli par le personnel professionnel du réseau collégial n'est pas étrangère au rangement salarial qu'il lui a reconnu, lors de la dernière négociation, pour 12 des 17 titres d'emploi qu'elle représente.

Pour corriger le tir, la Fédération du personnel professionnel des collèges a élaboré un plan d'action visant, entre autres, à faire reconnaître, à sa juste valeur, le travail des professionnelles et professionnels ainsi qu'à obtenir l'ajout de ressources dans les cégeps. Adopté à l'unanimité en Conseil fédéral, l'automne dernier, le plan est présenté aux membres dans le cadre d'une tournée des syndicats qui se terminera en juin 2017.



Suzanne Tousignant

Évoquant les enjeux liés au rangement salarial, Suzanne Tousignant ajoute que deux comités paritaires, composés de représentants de la Fédération, de la CSQ et du gouvernement, ont notamment été créés. « Le premier comité analysera le rangement des conseillers pédagogiques dans le cadre de la relativité salariale, alors que le second se penchera sur l'enjeu de l'attraction et de la rétention des conseillers pédagogiques en interaction avec le personnel enseignant. »

UNE QUESTION D'ÉQUITÉ SALARIALE

Parallèlement à cela, les travaux entourant les plaintes du maintien de l'équité salariale de 2010 – toujours actives pour plusieurs catégories d'emploi dont les bibliothécaires ainsi que les conseillers d'orientation, les conseillers en adaptation scolaire et les conseillers en formation scolaire – se poursuivront, tout comme les démarches entourant celles de 2015.

À cet effet, rappelons qu'à l'automne 2014, la CSQ avait amorcé une grande démarche d'enquête avec ses fédérations du secteur public, car elle anticipait la décision du gouvernement de réaliser de façon non paritaire le maintien de l'équité salariale de 2015. Résultat : lors de l'affichage, tous les éléments étaient réunis pour déposer des plaintes pour les 17 corps d'emploi² de la FPPC-CSQ.

Par ailleurs, la Fédération a consulté, au cours des dernières semaines, ses 1200 membres afin de dresser le portrait précis de chacun de leur corps d'emploi. Ces données seront très utiles dans la réalisation du plan d'action de la fédération, ainsi que la préparation du prochain exercice du maintien de l'équité salariale.

« Nous souhaitons obtenir des corrections au rangement salarial pour plusieurs de nos corps d'emploi et nous ne ménagerons aucun effort pour y parvenir! », conclut-elle. ■

¹ Suzanne Tousignant est présidente de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ).

² Pour consulter la liste complète des corps d'emploi visés, lire la version virtuelle de l'article sur le site laccsq.org.

POUR OU CONTRE VOTRE DOSSIER MÉDICAL EN LIGNE?

*D'ici un an, nous devrions
pouvoir consulter nos
données de santé sur le Web.
Du moins, tel est le souhait
du ministre Barrette.*

LISE GOULET CONSEILLÈRE CSQ

Si cette perspective suscite de l'intérêt, elle engendre aussi beaucoup d'inquiétudes, comme en témoignent les résultats du récent sondage éclair¹ réalisé auprès des membres de la CSQ.

UN DOSSIER NUMÉRIQUE MÉCONNU

Actuellement, le Dossier Santé Québec (DSQ) permet à quelque 54 000 professionnelles et professionnels de la santé (dont le personnel soignant, les médecins et pharmaciens, les stagiaires et résidents, les biochimistes et microbiologistes, les archivistes médicaux, et le personnel de soutien technique) d'obtenir plus facilement les informations jugées utiles pour la prise en charge des patientes et patients.

Or, bien qu'il ait été implanté progressivement, depuis 2013, dans toutes les régions du Québec, le contenu et les règles d'utilisation du dossier médical numérique sont encore méconnus du grand public, comme en témoignent les résultats du sondage.

En effet, 96 % des répondantes et répondants ne connaissent pas, ou que partiellement, les données qui y sont inscrites, 92 % ignorent complètement ou en partie quels sont les professionnels de la santé qui y ont accès, et près de 98 % ne savent pas combien de temps les données sont conservées.

Photo iStock

UNE MINE D'INFORMATION SUR NOTRE SANTÉ

La mise en ligne grand public du DSQ entraîne d'autant plus d'inquiétudes qu'il permet de collecter, de conserver et de consulter plusieurs renseignements, dont la liste des médicaments prescrits et les vaccins administrés, les résultats des analyses de laboratoire et d'examens d'imagerie médicale, les sommaires d'hospitalisation ainsi que les allergies et les intolérances. De plus, sous certaines conditions, ces informations peuvent également être utilisées à des fins d'analyse et de recherche.

« Bien que l'accès virtuel des données de santé suscite un grand intérêt, les nombreux commentaires recueillis auprès des membres de la CSQ révèlent de multiples préoccupations, notamment sur le plan de la protection des renseignements personnels. Plusieurs craignent que l'accès aux banques de données ne soit pas suffisamment sécurisé et que leur employeur ou un assureur, par exemple, puissent obtenir des informations qui pourraient leur porter préjudice », explique Sonia Éthier².

UN RISQUE PARFAITEMENT CONTRÔLÉ?

Il faut savoir que les procédures d'accès pour les professionnels sont hautement sécurisées : droit limité aux personnes autorisées, poste de travail spécialement configuré, exigence d'authentification périodique, et dispositif d'accès et de mot de passe personnels. De plus, les renseignements conservés sous un numéro d'identification unique ne permettent pas d'identifier les usagères et usagers.

Ces diverses règles de sécurité démontrent l'importance des enjeux liés à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels de santé.

« Le ministre Barrette affirme que la solution informatique qui permettra au public de consulter son dossier médical numérique garantira un accès en ligne sécuritaire, au même titre qu'un compte bancaire. Or, nous savons que le risque zéro n'existe pas », poursuit-elle.

PLUSIEURS QUESTIONS EN SUSPENS

Au-delà des mesures de sécurité, plusieurs autres questions ont été soulevées : la notion de consentement, les coûts de fonctionnement, les procédures de révision et de correction des données erronées, et plus encore.

« Si la mise en ligne des dossiers médicaux peut comporter certains avantages, elle pourrait également engendrer de multiples risques et inconvénients. Pensons, par exemple, à l'anxiété générée par une information médicale obtenue sans accompagnement clinique... Les nombreuses préoccupations portées à notre attention nous permettront de suivre plus attentivement l'évolution du dossier et de mieux informer nos membres le moment venu. » ■

UN SONDAGE¹ RÉVÉLATEUR

- ✓ 83,7 % des répondantes et répondants aimeraient avoir accès à leurs données de santé à partir de leur téléphone ou de leur ordinateur.
- ✓ Les deux tiers sont inquiets quant à la protection de leurs renseignements personnels de santé, 21,6 % étant très inquiets.
- ✓ Près des trois quarts connaissent partiellement ou pas du tout les conséquences potentielles d'un risque de piratage.
- ✓ 80 % désirent être mieux informés sur les enjeux liés à la mise en ligne de leur dossier médical.

Pour en savoir plus sur le DSQ : dossierdesante.gouv.qc.ca.

¹ Quelque 2619 membres de la CSQ ont répondu au sondage réalisé du 30 mars au 6 avril 2017.

² Sonia Éthier est vice-présidente de la CSQ et responsable de la santé et des services sociaux.

CRÉDITS D'IMPÔT

LES PARENTS EN ONT-ILS POUR LEUR ARGENT?

Chaque année, des centaines de millions de dollars d'argent public sont versés en crédits d'impôt aux parents dont les enfants fréquentent un service de garde privé.

CHRISTOPHER YOUNG CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Les sommes consacrées à ces crédits sont passées de 185 millions de dollars, en 2007, à 487 millions de dollars, en 2012. C'est ce que révèle une recherche de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, parue en 2016, portant sur le financement de la petite enfance.



Photo iStock

La conclusion de l'étude ne peut être plus claire : « Le réseau des garderies privées non subventionnées ne reçoit peut-être pas directement de l'argent des différents paliers de gouvernement, mais il est néanmoins largement financé par les politiques de l'État, sans être redevable à la collectivité. »

C'est justement ce manque de redevabilité qui pose problème : le gouvernement subventionne indirectement des milliers de services de garde sur lesquels il n'a pas ou peu de droit de regard.

DEUX POIDS, DEUX MESURES...

Le contraste est particulièrement frappant lorsque l'on compare les deux types de service.

Les services de garde en milieu familial régis et subventionnés sont fortement encadrés par le gouvernement, par le biais des bureaux coordonnateurs. Ils ont des normes strictes de sécurité et des garanties de qualité de l'encadrement des enfants.

Dans les milieux familiaux privés, on ne retrouve ni cet encadrement ni les normes de sécurité. En fait, le gouvernement n'effectue même pas de vérifications. Des millions de dollars se trouvent donc à être versés, en crédits d'impôt, à des milieux dont le gouvernement ignore tout!

DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS

Le nombre de plaintes illustre fort bien l'écart de qualité qui découle d'une telle différence de supervision. Selon les chiffres de 2015, les garderies privées non subventionnées avaient un taux de plaintes par 100 places de 1,82, soit 4,5 fois plus élevé qu'en centre de la petite enfance (CPE) et 7 fois plus élevé qu'en milieu familial régi et subventionné!

Pendant que les sommes versées aux garderies privées non subventionnées continuent d'augmenter, malgré l'écart de qualité, le réseau public de la petite enfance doit toujours en faire plus avec moins.

Le gouvernement devrait se questionner sur la pertinence de verser des centaines de millions de dollars en crédits d'impôt, sans garantie de qualité des services offerts aux enfants, et investir plutôt ces sommes dans les services publics, régis et subventionnés où tout est mis en place pour offrir le meilleur aux tout-petits. ■

Expressions **maison**

Tout **porte** à croire que les phrases bien **construites** demeurent appréciées.
Peut-on y **loger** ces expressions?

MARTINE LAUZON RÉVISEURE LINGUISTIQUE

Prendre le plancher : on connaît toutes et tous quelqu'un qui y excelle. À défaut de pouvoir intervenir, on peut toujours corriger cet anglicisme, tiré de *to take the floor* et le remplacer par *prendre la parole*, *monopoliser l'attention* ou *parler sans arrêt*, selon le degré d'irritation suscité...

Mur à mur : alors qu'on peut mesurer un plancher de mur à mur, on ne peut faire le ménage *mur à mur*. Au sens figuré, cette expression signifiant « en totalité, uniformément » doit céder sa place à *de fond en comble*, à *cent pour cent*, à *d'un bout à l'autre*, *complètement*, *totalemment*. D'autres solutions existent : une approche *uniforme*, une campagne publicitaire

d'envergure, une interdiction *complète*, des mesures *uniques*. Que d'issues!

Plafond de verre : même Hillary n'a pas réussi à le briser. Les obstacles invisibles auxquels se heurtent les femmes dans l'accession à de hautes responsabilités sont illustrés avec justesse par cette expression. D'abord réservée aux femmes, cette métaphore s'est étendue à divers groupes dont l'avancement est freiné par le contexte social, que ce soit en raison de leur âge, de leur origine sociale ou ethnique, de leur orientation sexuelle, etc. *Plafond de verre* est donc une belle invention, en tant qu'expression et non en tant que phénomène. ■

VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ

... VERS DES ÉCONOMIES ALLANT
JUSQU'À 30 % * SUR VOS
ASSURANCES AUTO ET HABITATION



DES ÉCONOMIES ET DES TARIFS DE GROUPE EXCLUSIFS

Nous avons votre satisfaction à cœur, et cela se traduit par notre service de qualité reconnu, notre processus d'indemnisation rapide et sans tracas, et nos tarifs de groupe non offerts au grand public.

Des économies, des protections flexibles et un engagement de longue date à vous satisfaire pleinement – quoi de plus intéressant !

Demandez une soumission et économisez !

► 1 888 476-8737

► csq.lapersonnelle.com

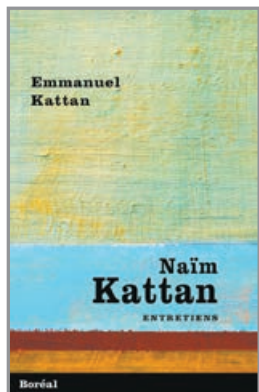


Les
protections
RésAut 
Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la CSQ


laPersonnelle
La bonne combinaison.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. * Les économies ne sont pas garanties et varieront selon les renseignements fournis au moment de la souscription.



NAÏM KATTAN – ENTRETIENS

Boréal

L'écrivain québécois Naïm Kattan, d'origine juive irakienne, pose son regard d'intellectuel immigrant sur le Québec des années 1950 à aujourd'hui. En faveur de la diversité, il démontre l'influence de la culture dans l'établissement des identités collectives. Une lecture pertinente dans le contexte du débat identitaire.



LE 1 % LE PLUS RICHE : L'EXCEPTION QUÉBÉCOISE

Les Presses de l'Université de Montréal

Dans cet essai accessible, Nicolas Zorn démontre que ce sont les politiques publiques, fiscales et économiques occidentales des trente dernières années – et non les changements technologiques et la mondialisation – qui sont les principales responsables de la croissance des inégalités de richesse. Il expose aussi des pistes de solutions intéressantes.



AGIR ENSEMBLE, PENSER LA DÉMOCRATIE SYNDICALE

Somme toute

« Le syndicalisme souffre d'un sérieux déficit démocratique auquel il doit remédier s'il espère survivre aux prochaines menaces contre lui. » Christian Nadeau propose une réflexion sur l'état de la démocratie syndicale, la nécessité de la revitaliser et les avenues possibles pour y parvenir. Un livre à lire pour remettre le syndicalisme sur ses rails.

Une chanson à l'école est de retour!

Grande célébration de la culture, Une chanson à l'école offre un beau prétexte au milieu scolaire pour se rassembler. Cette année, Les sœurs Boulay offriront aux jeunes du primaire et du secondaire une œuvre musicale originale, rassembleuse et facile à apprendre. L'événement Une chanson à l'école, qui aura lieu le 29 septembre prochain, marquera le coup d'envoi des 21^{es} Journées de la culture.

La chanson inédite (paroles et musique) et une trousse d'outils seront disponibles en juin. Du matériel sera également transmis aux écoles inscrites à la fin de l'été. Pour en savoir plus : journeesdelaculture.qc.ca/une-chanson-a-l-ecole.html. ■



UN REER+ POUR EN FAIRE PLUS



TOUT LE CRÉDIT VOUS REVIENT

Lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, **vous bénéficiez de 30 % d'économies d'impôt supplémentaires.**

De plus, le Fonds a une mission unique : aider l'économie du Québec. En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire.

QU'ATTENDEZ-VOUS POUR ÉPARGNER ?

	UN REER AILLEURS	UN REER AU FONDS
Votre épargne annuelle	1 000 \$	1 000 \$
Déduction REER	371 \$	371 \$
Économies d'impôt supplémentaires au Fonds	Sans objet	300 \$
Ce qu'il vous en coûte réellement	629 \$	329 \$ ou 12,65 \$ par paie

Note : exemple pour une personne ayant un revenu annuel de 47 000 \$ et 26 paies par année. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale. Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds pour l'année d'imposition 2016 sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral.

GRÂCE À LA RETENUE SUR LE SALAIRE, ÉPARGNER EST PLUS FACILE ET PLUS AVANTAGEUX

À chaque paie, vous cotisez un montant fixe à votre REER

- vous fixez vous-même le montant de la retenue ;
- vous pouvez modifier ou cesser la retenue en tout temps ;
- pas de paie ? Pas de retenue ;
- vous pouvez bénéficier des économies d'impôt à chaque paie !

Vous pouvez également choisir de contribuer à votre REER par prélèvement bancaire automatique : c'est une solution d'épargne efficace et flexible !

Bénéficiez de 30 % d'économies d'impôt supplémentaires.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur – CSQ au **1 800 361-5017**.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

FONDS
de solidarité FTQ





Je suis prudent au volant.
Ça mérite bien une récompense !



Économisez jusqu'à
25 % sur votre
prime d'assurance
auto en conduisant
prudemment



VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ, MAINTENANT AU BOUT DES DOIGTS

Joignez-vous à La Personnelle, téléchargez l'application
La Personnelle et profitez de ces avantages exclusifs :



Programme **Ajusto**^{MD} :
économisez jusqu'à 25 % sur votre prime d'assurance
auto, simplement en conduisant prudemment.



Alerte :
soyez informé en temps réel si une fuite d'eau
est détectée à votre résidence.



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.

Obtenez une soumission.
Téléchargez l'application.

► 1 888 476-8737
► lapersonnelle.com/applimobile

